

Rentrée
aux Communes

Selon un document dont Broadbent exige le dévoilement

85,000 proprios risquent de perdre leur maison d'ici Noël

OTTAWA (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a réclamé aux Communes du ministre responsable de l'habitation, M. Paul Cosgrove qu'il rende public un document produit par son ministère, selon lequel près de 85,000 propriétaires au pays risquaient de perdre leur maison d'ici les fêtes en raison du niveau élevé du loyer de l'argent.

Confirmant à sa sortie des Communes l'existence d'un tel document, le ministre Cosgrove a toutefois soutenu que le chiffre avancé par M. Broadbent était largement exagéré. Selon M. Cosgrove, il s'agit d'une étude "vaste et complexe" qui devra d'abord être étudiée par le cabinet. "Nous savons qu'il y aura environ 600,000 renouvellements d'hypothèques d'ici 12 mois, a dit M. Cosgrove, ajoutant que les propriétaires qui connaissaient des problèmes sérieux étaient infiniment

moins nombreux que ne l'avait prétendu M. Broadbent.

Pour le leader du NPD cependant, le gouvernement tente sciemment de réduire l'ampleur de la crise pour les propriétaires canadiens.

"Je n'ai pas vu l'étude", a admis M. Broadbent à sa sortie de la Chambre. Selon lui toutefois, ces renseignements obtenus par le bureau de recherche du NPD concordent avec ce qu'il avait pu observer lors d'une récente tournée nationale. "Si ce n'est pas aussi sérieux que

cela, pourquoi M. Cosgrove ne rend-il pas l'étude publique", a finalement lancé M. Broadbent.

LaSalle

Dès son retour aux Communes, le député conservateur de Joliette Roch LaSalle, nouvellement réélu au scrutin complémentaire du 17 août dernier, n'a pas manqué de croiser le fer avec le premier ministre Trudeau, ce qui a rapidement dégénéré en un échange de propos aigres-doux entre les deux hommes.

Comme il l'avait fait quelques minutes plus tôt à M. Joe Clark, le premier ministre Trudeau a refusé de fournir des précisions sur la teneur du budget au seul conservateur du Québec.

Maniant l'ironie, M. Trudeau lui a rappelé que les deux langues étaient officielles à la Chambre, à la différence de "cette autre Chambre où il a briqué les suffrages", faisant ainsi allusion à la déconfiture connue par M. LaSalle à la barre de l'Union nationale le printemps dernier.



Le premier ministre Trudeau a été l'objet d'un barrage de questions de l'Opposition sur la situation économique au pays.

Les conservateurs proposent un moratoire sur les faillites agricoles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait imposer un moratoire sur les faillites agricoles et les saisies hypothécaires et accorder à la société du Crédit agricole une subvention de \$500 millions pour lui permettre de venir en aide aux agriculteurs qui se débattent dans des difficultés financières, a déclaré mercredi aux Communes M. John Wise, porte-parole agricole des conservateurs.

"Les taux élevés de l'intérêt, l'escalade des frais de gestion et les prix minimes des produits engendrent (pour les agriculteurs) une crise financière", a déclaré M. Wise.

Ignorant les remarques de M. Wise, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a déclaré que dans la préparation du budget qu'il compte déposer vers la fin du mois, il avait présent à l'esprit la condition difficile des agriculteurs.

Mais, il n'a rien dit de ce à quoi les agriculteurs pourraient s'atten-

dre et s'est demandé si M. Wise parlait sérieusement quand il demandait les \$500 millions, alors que les autres députés conservateurs ne cessent de demander au gouvernement de comprimer les dépenses fédérales.

Dans une déclaration antérieure, le premier ministre Trudeau avait dit que le gouvernement était conscient des difficultés que connaissent les agriculteurs du fait des taux d'intérêt élevés, sans pour autant préciser s'il fallait s'attendre à une aide.

Interrogé par M. Wise sur la question de savoir si le gouvernement allait donner suite à la requête de la Banque de Montréal visant à étendre aux agriculteurs le programme d'aide accordé aux petites et moyennes entreprises, M. MacEachen a répliqué que la banque voulait que le gouvernement fasse les frais d'une réduction des taux de l'intérêt consentis aux agriculteurs.



Ed Broadbent

"S'il tient tellement à contribuer à la fabrication d'un budget, je puis lui dire qu'il a choisi la mauvaise capitale et le mauvais parti", a poursuivi sarcastique le premier ministre à l'intention du conservateur.

L'ironie du premier ministre eut le don de piquer au vif le représentant de Joliette, qui a tout de suite retourné: "S'il voulait me faire remarquer qu'il parle mieux l'anglais que moi, il a raison, mais sur le plan économique, le premier ministre n'a pas prouvé qu'il était meilleur que moi par exemple".

Selon M. LaSalle, de telles réponses sur des questions qui inquiètent les propriétaires du pays témoignent d'une "indifférence qui frise l'indécence" de la part du premier ministre.



Allan MacEachen

Aide hypothécaire

MacEachen demande aux BANQUES de "casquer un peu"

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a ouvert le feu mercredi, aux Communes, contre les banques à qui il a demandé de "casquer un peu", en mettant au point des plans d'aide hypothécaire.

Il n'a pas caché qu'à son avis, les efforts faits jusque-là par les institutions financières, dans ce domaine, n'étaient pas satisfaisants.

Jusqu'à présent deux programmes seulement ont été proposés qui ne coûteraient rien aux banques. Le premier, offert par la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Banque de Montréal, pourrait coûter au gouvernement fédéral jusqu'à \$2 milliards. Le second,

proposé par la Banque royale, ne coûterait rien à Ottawa, mais ce seraient les propriétaires de maisons qui en feraient les frais.

"J'aimerais que les banques fassent un effort et casquent un peu", dit-il.

Venant presque à la veille du dépôt du nouveau budget au Parlement, l'avertissement de M. MacEachen va certainement jeter l'émoi dans les milieux bancaires.

En effet, les banques qui réalisent d'importants profits au moment où leurs clients subissent difficilement les taux d'intérêt élevés, craignent de devenir la cible de la politique fiscale d'Ottawa dans le prochain budget.

Pas d'autres réfugiés polonais

OTTAWA (PC) — Le Canada n'acceptera probablement pas d'autres réfugiés polonais cette année, les principaux canaux d'entrée étant saturés,

a affirmé mercredi le ministre de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Rejetant les requêtes du gouvernement autrichien et de députés

de l'Opposition, M. Axworthy a indiqué que le Canada avait déjà franchi "un pas important" pour aider les Polonais qui fuient la persécution politi-

que et une situation économique difficile.

Des représentants de l'Immigration canadienne sont revenus récemment d'une visite à Vienne où ils ont choisi 1.500 réfugiés, installés dans des camps temporaires, pour venir au Canada, a dit le ministre.

Ce nombre s'ajoute au quota de 4,000 réfugiés d'Europe de l'Est prévu pour cette année.

"Cela nous en fait beaucoup à absorber", a affirmé le ministre au cours d'une interview, après que les députés libéraux d'arrière-banc eurent refusé le consentement unanime nécessaire pour la tenue d'un débat d'urgence aux Communes réclamé par les conservateurs qui voulaient que le Canada accueille plus de Polonais.

La baisse de popularité des libéraux

Un avertissement selon Pinard et Romprey

OTTAWA (PC) — Deux ministres libéraux ont dit considérer comme un avertissement, mercredi, la baisse de popularité de leur parti au dernier sondage Gallup.

"Il ne faut pas sous-estimer les sentiments de la population", a commenté M. Yvon Pinard, leader gouvernemental aux Communes.

à 20. Vingt-six pour cent sont des indécis.

Le leader néo-démocrate Ed Broadbent n'a pas manqué de signaler que quatre pour cent des votes sont passés du Parti libéral au Nouveau parti démocratique et que le Parti conservateur est demeuré stationnaire.

M. Broadbent a attribué ce succès à la

tournée qu'il vient de faire au pays pour parler des problèmes économiques.

Le leader conservateur Joe Clark s'est également réjoui du résultat du sondage, qui prouve selon lui, que son parti pourrait remporter une élection avec probablement la majorité des sièges aux Communes.

Le Canada continuera à lutter contre la pollution chimique

OTTAWA (PC) — Le Canada continuera à inciter les Etats-Unis à agir pour contrer la pollution chimique des Grands Lacs, a affirmé mercredi le ministre de l'Environnement, M. John Roberts.

"Nous nous attendons à ce que les Etats-Unis respectent l'entente canado-américaine de 1978 sur la qualité de l'eau des Grands Lacs par laquelle les deux pays s'engagent à éliminer les éléments déversés dans la rivière (Niagara)", af-

firmé le ministre dans une déclaration écrite.

M. Roberts réagissait aux révélations d'un groupe américain de protection du consommateur qui affirmait cette semaine que des usines américaines déversent quotidiennement 500 millions de gallons de déchets toxiques dans la rivière Niagara, ce qui constitue une grave menace à la santé de la population des deux côtés de la frontière.

HUILE A MOTEUR



SANS FRAIS

Achetez une mise au point complète et faites la vidange d'huile et

NOUS PAIERONS* L'HUILE A MOTEUR

LA MISE AU POINT COMPREND:

ESSAI/VERIFICATION/REPLACEMENT ET REMPLISSAGE SI NECESSAIRE DES ITEM SUIVANTS:

- BOUGIES
- PRESSION DES CYLINDRES
- CABLE HAUTE TENSION
- ALLUMAGE ELECTRONIQUE
- CHAPEAU D'ALLUMAGE
- RENDEMENT
- CARBURATION
- CLAPET DE VENTILATION FORCEE DU CARTER
- TOUS LES BOYAUX ET COURROIES
- ANTIGEL... NOTER POINT DE CONGELATION
- BATTERIE
- NETTOYAGE DES BORNES
- VIDANGE D'HUILE
- HUILE A MOTEUR SANS FRAIS (MAX 4 LITRES)
- FILTRE A AIR
- LUBRIFICATION COMPLETE

* Jusqu'à 4 litres de Shell Super Plus ou WX-100 au choix, chez nos stations participantes.

L'offre expire le 15 novembre.

<p>UNIVERSITE AUTO-GARDE 1945, Galt ouest, Sherbrooke</p> <p>J.P. CORBEIL 79, Queen, Lennoxville</p> <p>STATION SERVICE A. GARANT 3265, King ouest, Sherbrooke</p> <p>UBALD FRECHETTE 571, 1ère Avenue, Asbestos</p>	<p>GARAND & MARCOTTE 95, Sherbrooke, Magog</p> <p>CLAUDE LEGRANDEUR 95, Sherbrooke, Magog</p> <p>LAMONTAGNE & FILS 1705, Densault, Sherbrooke</p> <p>A. MARTIN 266, Plamondon, East Angus</p>	<p>ANDRE RENAUD 315, King est, Sherbrooke</p> <p>STATION SERVICE ROYER 330, Galt est, Sherbrooke</p> <p>A. TREMBLAY 58, Main, Coaticook</p> <p>STATION SERVICE CONSEIL 681, Conseil, Sherbrooke</p>
--	---	---

La page éditoriale

La politique à l'école

En publiant "Minute, Ottawa!", avant le récent jugement sur la validité du projet Trudeau de rapatriement de la constitution, Québec avait fait un pied de nez à la Cour suprême en plus de gaspiller les fonds publics. Ce n'était pas assez. Voilà que le gouvernement a fait parvenir cette brochure, accompagnée d'un discours du premier ministre Lévesque portant sur le jugement, à des professeurs d'histoire d'écoles secondaires du Québec. On n'a pu établir combien de ces brochures ont été distribuées à des professeurs, mais 270.000 ont été imprimées. Une lettre des Affaires intergouvernementales précise que les élèves devraient être tenus au courant du dossier constitutionnel. Comme démarche politique, on peut difficilement faire plus gros.

Le ministère des Affaires intergouvernementales s'est adressé directement aux enseignants sans passer par les directions d'écoles, les syndicats ou même, semble-il, sans en aviser le ministère de l'Éducation. Voulait-on passer l'affaire en douce? Ou alors pensait-on poser là un geste anodin? Cette deuxième explication apparaît fantaisiste, irréaliste? M. Jean-

François Cloutier des Affaires intergouvernementales nous la sert quand même. Il soutient qu'en expédiant la brochure "Minute, Ottawa!" à des professeurs d'histoire, Québec n'a fait que réagir à de nombreuses demandes d'étudiants qui voulaient en connaître plus sur la question constitutionnelle.

Mais c'est drôle comme la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui a proscrit l'usage de la brochure dans ses écoles, a plutôt pris l'initiative gouvernementale pour ce qu'elle est vraiment: "un geste à saveur fortement politique". Cette démarche partisane est en fait grossière et proprement inadmissible. Pour la CECM, l'enseignement dispensé dans les écoles ne doit souffrir d'aucune ingérence de la politique et des politiques. Ce devrait être le langage même du gouvernement.

L'envoi de la brochure "Minute Ottawa" ne répondait à aucun réflexe politique, soutient M. Cloutier. A d'autres! Le gouvernement devrait savoir qu'il est difficile de marcher sur les doigts de pied quand on porte d'aussi gros sabots.

Jacques Lafontaine



OPINION DES LECTEURS

Centraide est plus nécessaire que jamais

Devant la montée du chômage, de l'inflation et des taux d'intérêt, la communauté estrienne comme toutes les autres est ébranlée et plongée dans une situation sociale dont on ignore l'issue. Chose certaine, les misères de toutes sortes sont plus répandues et sauront les bases de notre collectivité qui a déjà connu des moments plus prospères, plus prometteurs.

Au milieu de ce désarroi, des organismes comme CENTRAIDE prennent une importance jusqu'ici inégalée. L'entraide, que les multiples projets de CENTRAIDE favorisent et mettent de l'avant, devient une exigence sociale quand les familles et les individus ont besoin de support et d'espoir en des jours meilleurs. L'an dernier, grâce à une campagne bien réussie, les responsables de CENTRAIDE ont pu répondre à des demandes d'aide de quarante groupes de la région. Toutes les catégories de citoyens, les personnes âgées, les personnes handi-

capées, les jeunes, etc., ont profité des largesses de la charité privée qu'incarne CENTRAIDE. Ces projets ont permis à des centaines de personnes d'obtenir un appui financier qu'elles ne pouvaient espérer d'ailleurs. A ceux qui croient encore que c'est à l'Etat qu'incombe le financement de tous les besoins sociaux, force leur est de changer d'opinion depuis l'imposition de restrictions dans les domaines socio-sanitaires. Et même si un jour l'Etat venait à tout financer, ce qui est actuellement imprévisible, nous connaissons alors une baisse considérable de l'entraide, de l'esprit communautaire, du dévouement bénévole, bref de l'altruisme qui enrichit la vie individuelle et collective. La richesse et la valeur d'une communauté viennent d'abord de la qualité et de la chaleur des relations entre les concitoyens. CENTRAIDE remplit une mission exceptionnelle d'enrichissement communautaire, on ne le répètera jamais assez.

L'autre aspect particulièrement intéressant du travail accompli grâce à l'appui financier de CENTRAIDE, c'est la prise en charge par les personnes et groupes de leurs responsabilités. CENTRAIDE fournit les outils ou une partie des outils mais l'oeuvre d'entraide et d'épanouissement social incombe aux individus impliqués. Enfin, CENTRAIDE économise des montants très considérables aux citoyens. Imaginez combien il en coûterait pour remplacer les centaines de bénévoles de ces groupes par des salariés. En fait, toutes ces initiatives profitables aux personnes âgées, aux familles en détresse, aux enfants défavorisés n'existeraient pas.

Je termine avec une citation de Joseph Folliet, extraite de "l'Avènement de Prométhée": "Indispensables aujourd'hui encore et demain sans doute: fruits de la charité qui sait

découvrir, inventer et fonder: effets d'une spontanéité des personnes ou des petits groupes dont nulle organisation générale si bonne qu'elle soit ne saurait entraîner la suppression: communauté à taille d'hommes et centres de relations humaines dans un monde dépersonnalisé et

déshumanisé, les oeuvres privées ont le devoir de répondre aux besoins de leur temps. Humbles par rapport aux grands mouvements de justice sociale et pleinement conscientes de leur humilité, elles n'en ont pas moins à remplir une besogne irremplaçable parce que fraternelle."

Louis Beaupré, t.s.

Un éditorial "de rêve"

En me réveillant ce matin, je sortais d'un rêve étrange, d'un vrai cauchemar!!! J'étais éditorialiste et je devais préparer un éditorial sur un sujet que La Tribune traite quotidiennement depuis une semaine, soit la proposition conjointe de l'Hôtel-Dieu et St-Vincent de régionaliser les services de pédiatrie à l'Hôtel-Dieu et d'obstétrique, pouponnière et néonatalogie à St-Vincent.

Première étape: rassembler mes informations sur le sujet. (J'ai rêvé que c'était cela: comme tout est facile en rêvant.)

A) Il me semble que la proposition a déjà été faite il y a quatre ou cinq ans par le CRSSS de régionaliser tout l'obstétrique au CHUS. La population s'y était opposée et j'avais probablement écrit un éditorial à ce sujet. A ce moment-là, si mes souvenirs sont bons, ni la direction du CHUS, ni le Dr Bureau n'avaient déclaré que cela serait un "fiasco pour les enfants" de séparer obstétrique et pédiatrie, puisque St-Vincent et l'Hôtel-Dieu gardaient leur pédiatrie. Ils n'avaient pas déclaré non plus que l'enseignement n'est pas une préoccupation majeure pour les deux hôpitaux? Il faudra que je vérifie mes dossiers là-dessus; peut-être le Dr Bureau n'était-il pas là à ce moment?

B) Il me semble que c'est bien la direction du CHUS qui a offert la première de se départir de l'obstétrique et de la pédiatrie au profit d'un autre hôpital de Sherbrooke en annonçant qu'elle ne pouvait pas atteindre seule son objectif de redressement?

Je ne me souviens pas qu'à ce moment-là, la direction du CHUS ait indiqué que les hôpitaux du centre-ville n'étaient pas capables de s'occuper des enfants sans faire un fiasco, ni de se préoccuper comme il faut de l'enseignement? Faudra que je vérifie cela aussi. Ni que le Dr Bureau ait déclaré qu'il resterait à Sherbrooke dans l'hôpital qui accueilleraient le centre mères-enfants? A vérifier auprès de Lise Ouellette.

C) Quelle est la portée de la déclaration du Dr Michel Bureau à l'effet que ce que St-Vincent et l'Hôtel-Dieu ont dit "Ce n'est pas vrai!!" Ca veut presque dire que les présidents des conseils de St-Vincent et de l'Hôtel-Dieu, leurs directeurs généraux et leurs directeurs des services professionnels sont tous des menteurs? Comme il arrive souvent en rêve, ma pensée a glissé tout à coup...pour tomber sur le vieux proverbe: "A beau mentir qui vient de loin". Dans mon rêve, les mots virent de bord pour devenir: "A beau mentir qui s'en va loin". Faudra que j'en parle au Persiflage.

D) J'avais cru comprendre que St-Vincent et l'Hôtel-Dieu proposaient que les enfants soient traités à leur naissance à St-Vincent et quand ils seraient plus vieux à l'Hôtel-Dieu par les meilleurs médecins disponibles peu importe où était l'enfant? Il me semble facile pour ces deux hôpitaux de s'entendre maintenant sur les détails après s'être entendus déjà sur l'essentiel. A vérifier.

E) Comment ça se fait que les pédiatres qui assurent présentement la garde dans trois hôpitaux, soit le CHUS, St-Vincent et l'Hôtel-Dieu séparés ne pourraient pas l'assurer dans deux? A vérifier.

F) Comment ça se peut-il que les médecins professeurs au CHUS, à St-Vincent et à l'Hôtel-Dieu - i y en a plusieurs me semble-t-il - seraient moins capables après le regroupement qu'avant? Encore ici, dans mon rêve, mon esprit vagabonde et la question suivante me regarde en souriant: Est-ce que la compétence est attachée aux murs dans lesquels on enseigne ou on travaille? Si oui, ma compétence d'éditorialiste est peut-être dans mon dactylo et il faudra que je défende à mon patron de m'en acheter un neuf!

G) Il faudra que je vérifie aussi si Lise Ouellette a obtenu les mêmes informations que moi et si elle comprend les propositions du CHUS: hôpital universitaire préoccupe depuis toujours des soins des enfants et de l'enseignement, il offre de se départir de l'obstétrique et de la pédiatrie pour arriver dans son budget; il offre en même temps de faire tout seul la buanderie de tous les hôpitaux et même des centres d'accueil de la région, de s'occuper tout seul de toutes les finances, de toute la comptabilité, de tous les achats des hôpitaux de la région; il propose en même temps de fusionner tous les hôpitaux de Sherbrooke. Je ne comprends pas. A moins que...

C'est rendu à ce point où mon rêve devenait brusquement cauchemard, que je me suis réveillé et que j'ai remercié le ciel de n'être pas éditorialiste avec tous ces points à vérifier pour pouvoir renseigner adéquatement la population sur l'entente intervenue entre les deux hôpitaux du centre-ville. Je l'ai échappé belle!

Un qui reste

BAVASSERIES

Lettre à Gerald Bouey

Cher M. Bouey (et quand je dis cher, je parle d'or)

J'irai droit au but en blanc. Que faites-vous? Le taux d'escompte chute du Niagara. C'est comme si vous aviez cessé de nous témoigner de l'intérêt. C'est dangereux un taux d'escompte qui ne tient pas le vingt.

D'abord les hauts taux hypothécaires, aidaient, c'est sûr, le commerce des maisons closes. Et puis la hausse-tensible des trop d'intérêt c'était la certitude, l'assurance de votre considération, en ces temps, de doute et de dettes, où le

prix des aliments n'est ni chair ni poisson. Où qui d'or ne dine pas nécessairement. Où on ne peut plus rien prendre pour argent comptant. En cette période où le ministre Lalonde gruge notre budget avec son grand bec de gaz, ne craignant rien tant que la dévaluation du "Marc".

Vous vous servez encore de votre nom, M. Bouey, pour faire flotter le dollar. C'est bien. Mais pour le reste...

Nous vous le demandons: dépensez-vous, épargnez-vous. Prenez nos intérêts, quoi! Il vous faut revenir au plus haut. Et le plus haut sera le mieux.

Walter Hégaull

OPINION DES AUTRES

Si la défense des droits vous intéresse

(...) Le débat intéresse surtout les spécialistes, on ne peut le cacher. Il est difficile de le suivre et même de le commenter. Pourtant, il y a des mémoires que l'on ne peut passer sous silence. Par exemple, celui de la Commission des droits de la personne et celui du Barreau. Si ces deux-là ne savent pas nous défendre, on risque fort de se trouver très mal protégés.

Le mémoire de la Commission compte 197 pages et de nombreuses annexes. On y trouve bien des recommandations valables. Il y manque cependant une réflexion importante.

C'est le même problème que l'on trouve à l'intérieur de bien des débats. Parce qu'on évite les réflexions philosophiques, on risque de demeurer à fleur de peau. On tente d'éviter la discrimination de l'âge, de la nationalité, de la grossesse ou de tout handicap: c'est bien, même si, avec le Barreau, on peut douter de l'argumentation sur l'âge. Mais il y manque un élément fondamental: c'est la notion même de discrimination.

Dès qu'un organisme accepte un règlement pour ses membres, il

crée une cause de discrimination. Tous les groupes excluent les non-initiés pour des raisons parfois d'ordre très secondaire.

On peut dire que la discrimination ne peut s'étendre à ceux qui font des règlements maison, qu'elle ne peut toucher toute la vie sociale, etc. La notion demeure vague et floue. Il sera fort utile que l'on fasse une réflexion beaucoup plus poussée sur la discrimination en milieu démocratique et capitaliste.

Certains pourront croire qu'un autre type de société, de type socialiste, par exemple, pourrait éviter certaines discriminations. Mais on sait, d'après toutes les expériences socialistes actuelles, que ce serait au mépris de droits encore plus fondamentaux que l'on devrait alors agir.

Il serait également souhaitable que la Commission des droits de la personne nous offre sa vision de la discrimination et qu'on puisse ensemble l'approfondir et la définir. Mais attention: c'est prendre des options philosophiques importantes concernant, par exemple, l'homme et la vie.

Aussi, comme le demande le Barreau dans son mémoire, il conviendrait de redéfinir le statut de la Commission des droits. Présentement, son ambiguïté congénitale engendre une confusion dans l'administration de la Justice au Québec.

La Commission ne se donne pas le pouvoir de juger les cas qu'on lui soumet. Mais elle relève du ministre de la Justice, ce qui crée une ambiguïté au plan fonctionnel. Même si elle répond à l'Assemblée nationale de son action, elle est trop intimement liée au ministre de la Justice pour qu'il y ait véritable indépendance d'action dans le jugement qui doit se faire sur une situation donnée. Son pouvoir de recommandation se lie trop facilement au pouvoir d'abjudication du ministre.

Le problème repose peut-être dans le double rôle de ce ministre qui est tout autant solliciteur général. Il serait peut-être temps, pour protéger les droits des personnes, de revenir au partage des fonctions qui existait encore récemment et qui fait ses preuves dans d'autres pays.

Jean-Guy Dubuc
La Presse

Les stages en assistance sociale

Depuis plus de quatre (4) ans, l'organisation des stages au département d'Assistance sociale est demeurée un point chaud de revendication pour les professeurs suite à l'abolition du poste de Coordonnateur de stages en Assistance sociale (mai 1977) au profit de la création d'un poste de Coordonnateur de stages pour l'ensemble du Collège de Sherbrooke (17 départements qui offrent des stages).

Les professeurs du département, conscients (es) de l'importance d'un stage en milieu pratique, jugent nécessaire d'avoir une organisation de stage de qualité comprenant entre autres des contacts directs avec les organismes du milieu, une bonne préparation d'un projet de stage et un "pairage" conforme aux objectifs du département entre les étudiants (es) et les divers organismes de stage. Cette opération "pairage" demeure un élément

important dans tout le processus, car nous collaborons avec des organismes très diversifiés quant à leur nature, fonction et orientation; les stages en Assistance sociale doivent donc être négociés à la pièce en tenant compte de l'intérêt des étudiants (es) pour le programme de stage et bien sûr être en relation directe avec les objectifs de formation du département.

Ainsi, depuis cette disparition de poste, nous n'avons plus de ressources au département pour effectuer cette opération "pairage" et cette année encore le Service de coordination des stages remet cette tâche sur la responsabilité des étudiants. Après de nombreuses démarches auprès de l'administration pour obtenir des ressources adéquates, le dossier est soumis au R.C.S. (rencontre Collège-Syndicat) mais toujours rien de concret ne résulte de ces rencontres. Au mois de septembre de cette

année les professeurs du département admettent un compromis en acceptant d'effectuer l'opération "pairage" à même leur tâche à la condition toutefois que l'administration du Collège abaisse la norme de 1 tâche pour 11,5 étudiants en supervision à 1 tâche pour 7,5 étudiants en supervision, ce qui donnerait des ressources supplémentaires au département. Ce dernier point est maintenant à l'étude et nous attendons un règlement!

Il faut aussi rappeler que le département a déjà produit deux (2) dossiers d'évaluation sur l'organisation des stages identifiant les lacunes engendrées par ce conflit qui perdure depuis si longtemps. Donc le dossier est plus que "mûr" et on ne veut pas qu'il commencent à "pourrir".

Les professeurs du département d'Assistance sociale du CEGEP de Sherbrooke par Omer Giasson

Evitons la panique

L'atmosphère qui entoure les coupures budgétaires des gouvernements a un effet de panique qu'on ne peut que déplorer.

Il se trouve même des enseignants bien scolarisés et expérimentés qui se culpabilisent des 30 000 \$ de leur traitement annuel. Quelques-uns consentent déjà à ce que l'on modifie à la baisse leurs conditions de travail et à ce que l'on augmente leur tâche dans la prochaine convention collective.

Les politiciens ont tellement dramatisé que les gens ordinaires se serrent la ceinture, reçoivent moins de service de qualité et paient de plus en plus

cher le nécessaire avec un défaitisme consentant. Les maîtres de la haute finance, eux, continuent à faire des profits hors de proportion en regard de la situation économique des travailleurs syndiqués et encore plus hors de proportion en regard de la situation des travailleurs non-syndiqués.

Un deuxième sujet de panique crée l'insécurité chez les travailleurs de l'enseignement. Les nouveaux programmes fusent de toute part... Peu d'instruments facilitateurs, de belles philosophies, des essais, des expérimentations et moins d'argent à investir.

On voit donc beaucoup

d'enseignants courir les sessions de ceci et les sessions de cela, jouer le jeu du système, pensant ainsi trouver la clé de la compétence ou, à tout le moins, trouver une soupape à leur insécurité devant la nouveauté, l'insécurité que trop de patrons immédiats utilisent à des fins incitatives... Après tout, il faut faire plaisir à "papa-directeur".

La panique n'est pas bonne conseillère et trop souvent elle fait des ravages... Il nous faut réagir et ne pas nous laisser ronger par des coupures budgétaires, ni nous laisser envahir, pour ne pas dire écraser, par l'avalanche des nouveaux programmes.

Benoît Descôteaux
Rock Forest

DOCUMENT

Guatemala: l'Eglise est persécutée

Le 9 juin dernier, à Guatemala City, le Père Louis Pellecer Faena, jésuite, était enlevé par des inconnus armés. On ne devait plus avoir de nouvelle de lui jusqu'au 30 septembre, lorsqu'il reparut tout à coup, sous la garde d'officiers du gouvernement guatémaltèque, pour être "présenté" à un groupe d'officiers, de diplomates, de journalistes et de dignitaires ecclésiastiques. Par l'entremise d'un circuit fermé de télévision, il fit une déclaration officielle indiquant que deux anciens jésuites et lui-même avaient été recrutés par l'Armée populaire (une organisation de guérilla) du peuple et qu'ils avaient joint ses rangs. Il avait réalisé par la suite, disait-il, que la violence est une impasse et il avait organisé son propre enlèvement pour se livrer à la police. Il reconnaissait maintenant ses fautes, annonçait qu'il quittait immédiatement la Compagnie de Jésus, demandait pardon aux personnes qu'il avait pu offenser par ses actions et implorait la miséricorde du Seigneur.

ETONNEMENT ET CONTESTATION

Les évêques du Guatemala ont aussitôt exprimé leur étonnement et leur inquiétude face à ce stratagème du gouvernement: leur message de protestation a été lu dans toutes les églises du pays, dimanche le 4 octobre.

Pour leur part, les jésuites d'Amérique centrale ont diffusé le communiqué suivant.

Le 30 septembre 1981, le Père Luis Pellecer a fait certaines déclarations dans la capitale du Guatemala en présence de quelques fonctionnaires du gouvernement, des membres du corps diplomatique, de représentants des universités et de journalistes. Ces déclarations ont ensuite été diffusées à la télévision guatémaltèque et publiées dans les médias d'information internationaux.

A cause de l'extrême gravité de l'événement et de ses conséquences éventuelles, nous tenons à préciser officiellement les points suivants.

1. La Compagnie de Jésus n'accepte pas la validité de ces déclarations parce que trop d'indices montrent que celles-ci n'ont pas été faites librement mais obtenues à la suite de graves et sévères pressions. Le Père Pellecer est resté isolé, sous la responsabilité des services de sécurité, pendant cent treize (113) jours, sans que personne puisse garantir l'intégrité physique et psychique de sa personne durant cette longue période de détention. De l'avis de ceux qui le connaissent bien, il ne montrait pas (au moment de faire ses déclarations) son aspect, son comportement et sa façon de parler habituels. Ceci suggère que le Père Pellecer a été soumis à un traitement rigoureux, bien qu'aucun médecin n'ait

pu témoigner de son état de santé soit durant sa détention, soit depuis. Tout cela rend franchement suspects les déclarations qu'il vient de faire.

2. Il est absolument invraisemblable que le Père Pellecer ait mis en scène son propre enlèvement pour se livrer à la police. Des témoins ont assisté à sa capture: il a été sauvagement battu, au point de perdre conscience. Il est absurde de penser que le Père Pellecer aurait choisi cette façon de se livrer à la police, même si elle avait été son intention. En outre, plusieurs de ses amis et de ses confrères, qui ont eu l'occasion de parler avec lui dans les jours et les heures qui ont précédé son enlèvement, attestent que rien ne laissait soupçonner chez lui semblables intentions, mais qu'il paraissait plutôt décidé à poursuivre avec enthousiasme son travail pastoral.

3. Le fait qu'on révèle aujourd'hui que le Père Pellecer ait passé 113 jours sous la garde des services de sécurité éveille de graves soupçons, car les officiers des services de sécurité ont systématiquement nié sa détention aux membres de sa famille, à ses compagnons, à ses supérieurs religieux, aux plus hautes autorités ecclésiastiques du Guatemala et à divers organismes internationaux. Plus encore, à deux reprises des membres des services de sécurité ont approché les jésuites pour leur demander s'ils savaient où se cachait le Père Pellecer. Ces procédés portent atteinte aux droits de la personne, mais surtout ils donnent à penser que ce long internement sous la garde des services de sécurité était nécessaire pour préparer psychologiquement le Père Pellecer à faire pareilles déclarations et pour en mettre au point le contenu. S'il les avait faites de son propre gré, quelques jours auraient suffi, voire quelques heures. On ne connaît pas le traitement réservé à Père Pellecer durant sa détention prolongée. Mais on peut supposer qu'il fut complètement isolé (incomunicado), et qu'il n'a pu prendre contact ni avec sa famille ni avec un avocat.

4. Tout cela permet de penser que son enlèvement et sa détention avaient pour but de fabriquer des déclarations spectaculaires, peu soucieuses de vérité mais destinées à excuser des actions passées ou à venir dirigées contre l'Eglise et la Compagnie de Jésus. Le contenu de ces déclarations est objectivement faux à bien des égards. Il est clairement tendancieux, par exemple, de présenter comme de la subversion ce qui n'est que fidélité à l'Évangile et à l'option préférentielle pour les pauvres qu'il exige. Tendancieux et invraisemblable, puisque ces propos contredisent directement la pensée du Père Pellecer, telle qu'elle s'est formée au long de nombreuses années de travail pastoral et sacerdotal.

PERSECUTION RELIGIEUSE

5. L'objectif de semblable montage ne peut être que de justifier une persécution religieuse réprouvée par l'opinion mondiale et de préparer une persécution plus grave encore contre la Compagnie de Jésus et l'Eglise du Guatemala. En outre, au moyen de ce pseudo-témoignage, on veut s'attaquer aux racines mêmes de la foi chrétienne en taxant de subversion les fruits de foi, de piété, de pastorale et de théologie produits par Vatican II, Medellín, Puebla et la XXXIIe Congrégation générale de la Compagnie de Jésus.

6. Les autorités ecclésiastiques du Guatemala se montrent extrêmement inquiètes de cet événement, qu'elles situent dans le contexte d'une persécution généralisée dirigée contre l'Eglise. Dans leur dernier message, en date du 6 août, les évêques avaient dé-

noncé la persécution généralisée de l'Eglise du Guatemala et exprimé leur crainte de voir augmenter cette persécution impitoyable.

LE GUATEMALA RESPONSABLE

7. La Compagnie de Jésus s'estime responsable du Père Pellecer dans sa présente situation. Même dans le cas hypothétique où celui-ci désirerait quitter la Compagnie, ce simple désir ne suffirait pas à briser les liens juridiques qui le rattachent à la Compagnie, non plus qu'à décharger la Compagnie de ses responsabilités à l'endroit du Père Pellecer. Aussi exprime-t-elle sa très grave préoccupation pour le sort du Père Pellecer, car à l'heure qu'il est on ne sait pas où il se trouve. Elle tient le Gouvernement du Guatemala responsable de ce qui pourrait lui arriver car lorsqu'on a pu apercevoir le Père Pellecer, il était escorté de deux agents des services de sécuri-

té. Elle exige du Gouvernement du Guatemala qu'il remette le Père Pellecer entre les mains des autorités ecclésiastiques du pays ou à un organisme international, comme la Croix rouge internationale par exemple, en présence de ces autorités ecclésiastiques.

8. La Compagnie de Jésus ne reconnaît pas la validité des déclarations imposées au Père Pellecer et elle proteste contre la manipulation de l'information que constitue leur diffusion. Elle y voit un autre geste de persécution, geste particulièrement ignoble par la manière dont il porte atteinte à la dignité d'une personne humaine et à celle de l'Eglise. Ce fait s'ajoute aux assassinats, aux disparitions, aux tortures, aux emprisonnements, aux exécutions, aux campagnes de diffamation et aux attentats à la bombe perpétrés contre de nombreux jésuites en Amérique centrale à cause de leur fidélité à la mission actuelle de

la Compagnie: servir la foi et promouvoir la justice. Aujourd'hui nous ressentons douloureusement notre impuissance à contrer cette persécution et ces mensonges. Nous savons que la nouvelle des déclarations du Père Pellecer peut avoir beaucoup d'impact sur l'opinion publique internationale et susciter de nouvelles persécutions contre la Compagnie de Jésus et contre l'Eglise, surtout en Amérique centrale.

Aussi demandons-nous au Seigneur la force de rester fidèles à notre mission. Nous espérons aussi que le Père Pellecer pourra quitter le pays sain et sauf, qu'on respectera les droits de ses proches et que le Seigneur lui donnera le courage d'affronter cette dure épreuve.

San Salvador, le 2 octobre 1981.
La Compagnie de Jésus
d'Amérique centrale

Le voici!

Le vidéodisque de RCA

Le divertissement vidéo à prix abordable, quand vous le voulez.

Rien d'intéressant à la télévision?



Il y a toujours quelque chose de bon à voir sur un vidéodisque de RCA, le nouveau système remarquable qui reproduit son et images sur votre téléviseur... à partir de disques! Le lecteur vidéodisque de RCA est facile à brancher. Et son fonctionnement est aussi simple que celui d'un tourne-disque. Il vous permet en plus de voir parmi les meilleurs films, événements sportifs, concerts et bien d'autres... au moment de votre choix.

"Allez au cinéma" à la maison.



Il y a plus de 120 titres dans le catalogue de vidéodisques* de RCA — et bien d'autres s'y ajouteront. Leur coût est de beaucoup inférieur à celui des rubans vidéo préenregistrés. Pour aussi peu que 22,95 \$ ou moins, vous pouvez "aller au cinéma" tout en demeurant à la maison, et ainsi réaliser des économies sur les billets de cinéma, l'essence, les gardiennes et les dépenses connexes.

Sachez ce que vos enfants regardent.



Bien souvent, il n'y a rien à la télévision que vous voulez que vos enfants regardent. Maintenant, vous pouvez leur proposer des émissions de grande valeur grâce à l'enchantement des vidéodisques de RCA: "The Muppet Show", "Charlie Brown", "Heidi", "Charlotte's Web", "It's a Wonderful Life" et les meilleures productions de Walt Disney ne sont que quelques-uns des remarquables spectacles pour enfants présentés sur disque.

Constituez votre propre vidéothèque.



Des productions récentes comme "Airplane" et "Ordinary People". Des films à Oscar comme "The Godfather" et "Rocky". Des classiques du genre "King Kong" et "Citizen Kane". En plus d'événements sportifs, de concerts donnés par des grandes vedettes et bien d'autres programmes d'intérêt particulier. Le vidéodisque de RCA propose à votre famille un monde de divertissement tout nouveau.

OPINION DES LECTEURS

Des affirmations sans fondement

Comme c'est facile de nos jours de dénigrer son prochain. Mais combien plus difficile de faire l'effort de comprendre et de saisir le pourquoi de ses revendications.

Je suis parmi les 150 hommes et femmes, sans grande intelligence, actuellement en grève à Asbestos dans le but tout simplement de faire valoir certains de leurs droits.

A ce que je se sache, ce moyen nous est légalement accordé et il fut, pour votre information, démocratiquement accepté par une grande majorité d'entre nous, soit plus de 90%.

Il me semble, mon cher "Inquiet" (Opinion des lecteurs, la Tribune, le 7 octobre) que vous êtes fort mal renseigné et quelque peu en retard dans les nouvelles puisque lors du déclenchement de la grève, la négociation avec la compagnie était déjà interrompue en raison de la mauvaise foi de la compagnie d'en arriver à une entente négociée avec ses employés de bureau. Le syndicat s'est alors vu dans l'o-

bligation, avec l'accord de ses membres, de faire appel à un conciliateur afin d'aider les 2 parties à réaliser un rapprochement. Les 4 séances de conciliation n'ont pas porté fruit, pas plus que les 10 rencontres de négociations et ceci, même après les 2 contre-propositions faites par le syndicat et aucune, soit "0", au palmarès de la partie patronale.

D'après vous, cher "Inquiet", où est la bonne foi de la compagnie dans le règlement de cette "grève coûteuse" et qui semble tellement vous affecter monétairement?

Même si on est petit (en nombre) et pas tellement intelligent (à cause de notre aventure) comme vous vous plaisez à le laisser croire, nous sommes tout de même assez adultes pour prendre nos décisions sans être obligés de se faire prendre par la main pour nous guider dans la route à suivre.

Il est évident que les ampoules ne sont pas toutes dans les plafonniers mais je trouve

quand même malhonnête de votre part, de vous permettre de faire des affirmations gratuites et sans fondement envers des gens qui ne demandent autre chose qu'un peu de justice.

Depuis le début de la grève et même avant, toutes les décisions concernant nos buts et objectifs furent prises dans l'ordre et la démocratie, même si vous, à travers vos propos, vous semblez insinuer une manipulation malhonnête de la part de nos dirigeants syndicaux à notre endroit.

Si vous avez des attaques ou des reproches à faire au syndicat pour cette grève, n'oubliez pas que vous aurez à le faire aux membres eux-mêmes puisque ce sont eux le syndicat, et non pas l'exécutif, comme vous le croyez.

Si vous êtes tellement "chatouilleux" de la responsabilité morale dans notre grève, laissez-moi vous dire que la justice en fait partie et que la charité, une des trois vertus chrétiennes, est encore valable aujourd'hui, même si parfois elle est difficile à vivre. Jean Némarré

En pleine nature

Lundi le 28 septembre, les routiers du bonheur ont réalisé un de leurs grands projets en allant en pleine nature dans l'érablière chez Monsieur Frappier, le père de Carole.

A pied, à 9h.30 du matin, par une journée pluvieuse, nous sommes partis à l'aventure le coeur joyeux et la tête pleine d'idées. Tout en marchant, en parlant, jouant et admirant les beaux arbres et leurs magnifiques couleurs, nous nous sommes ren-

due à l'érablière chez Carole. Un chien vagabond nous suivit jusqu'à la fin de la journée.

Dans l'avant-midi, les élèves de la classe et Alain ont marché dans le bois et ont observé des plantes sauvages et de divers champignons multicolores. A 11h.20, le dîner nous a rempli d'énergie et de force pour suivre notre excursion.

Après ce bon repas, un jeu nous a réchauffés. Ensuite, quand tout le monde fut en bonne

forme physique, Alain nous expliqua le déroulement de la chasse aux trésors. Malgré la pluie, ce fut très agréable. Cette activité nous a fait découvrir les trois caractéristiques de la nature: les êtres non-vivants, les plantes et les animaux.

Vers 2h.30, nous revenions à l'école après une dure mais plaisante journée qui restera dans nos mémoires longtemps.

Les Routiers du bonheur (6e année)



Disques à partir de 22,95\$ ou moins

Lecteur à seulement 699,95\$ ou moins



*Tous les titres ne sont pas nécessairement disponibles immédiatement chez tous les marchands.

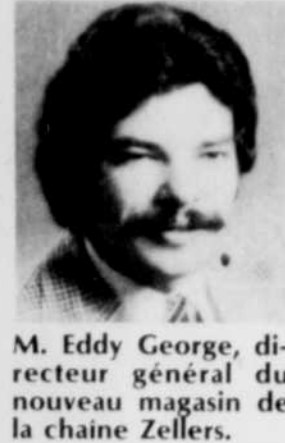
© Marque déposée de RCA Inc.

DEPOSITAIRES

Videotech 910 ouest, rue King Sherbrooke, Tél.: 843-6621	Produits Laitiers Sutton 79, rue Principale, Sutton, Qué., Tél.: 538-2225	Charpentier Jean Inc. 4000, Route Sherbrooke, Drummondville, Qué., Tél.: 478-1333	Rochefort Radio T.V. Inc. 468 St-Jean, Drummondville, Qué., Tél.: 472-6555	Les Magasins Eaton de votre localité	Les Magasins Pascal de votre localité
Les magasins Woolco de votre localité					

La finance et l'économie

Nouveau point de vente de Zellers inauguré à Magog



M. Eddy George, directeur général du nouveau magasin de la chaîne Zellers.

SHERBROOKE — La chaîne de magasins Zellers a procédé à l'ouverture officielle d'un nouveau magasin hier à Magog.

Faisant partie du centre commercial Les Galeries Orford situé rue Sherbrooke, ce magasin a une superficie de 53.000 pieds carrés et emploiera environ 80 personnes.

Fondée en 1931 par feu Walter P. Zeller, la chaîne Zellers a son siège social à Montréal et célèbre le 50^e anniversaire de sa fondation cette année.

A ses débuts, Zellers comptait 12 magasins; 186 magasins portent aujourd'hui sa bannière. Le magasin de Magog est le 46^e du

groupe au Québec. Walter P. Zeller a fondé son entreprise en tenant compte du fait que les Canadiens économistes recherchent des articles de bonne qualité à des prix raisonnables. A ce critère s'en ajoute un autre, à savoir la satisfaction garantie à chaque achat. 50 ans plus tard, nous suivons toujours la

philosophie de commercialisation de Walter P. Zeller", souligne M. W. H. Buggs, vice-président à l'expansion des magasins, dans un communiqué.

Cependant au fil des ans, l'image de Zellers a changé, passant de celle de magasin de quartier à celle d'un grand magasin.

Geste de confiance
L'ouverture de ce nouveau magasin témoigne de la confiance que Zellers a en cette ville importante et ses environs et en son potentiel futur de croissance, note aussi M. Buggs. M. Eddy

George occupe le poste de directeur général du nouveau magasin. En 1952, Zellers s'est affilié à la compagnie de la Baie d'Hudson. En 1976, Fields Stores a fait l'acquisition des actions de Grant. Cependant, Zellers re-

prendait le dessus en se portant acquéreur de Fields. Puis en 1978, Zellers s'est joint à la compagnie de la Baie d'Hudson. En 1981, les liens entre les deux entreprises se sont resserrés jusqu'à la fusion complète.

Aidez la Fondation à combattre les maladies du cœur qui tuent 80.000 personnes chaque année au Canada.

TORONTO

TORONTO (PC) — Chute des cours hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé abandonne 37,05 points et marque 1892,05 en clôture. On dénombre 112 valeurs en hausse, 416 en baisse et 209 stationnaires.

Douze des 14 secteurs du marché ont retraité, les hydrocarbures dégringolant de 151,26 points à 3500,63. L'immobilier-contruction gagne 9,90 points à 5796,58.

Quelque 4,12 millions d'actions ont été traitées et la valeur était de \$60,8 millions.

A.G.F.M	1000	56	6	+
AMCA Int	900	222	22	-16
Amc Price	300	220	20	-10
Ackind 20	210	113	13	+
Advocate	8500	40	40	-5
Agassiz	8000	18	18	-2
Agnico	8650	1010	1010	+
Akathro	1100	95	90	-5
Albany	5000	115	112	-3
Al Energy	24210	1170	1170	+
Alfa Nat	100	525	25	-25
Alcan	59470	280	28	-28
Algo Cent	200	118	118	+
Algonia S	1100	544	44	-44
Ashe p	600	118	118	+
Alam Ind	1500	200	20	-20
Am Eagle	200	255	255	+
Am Leduc	21500	51	46	-5
Andres	415	111	111	+
AndresWB	300	111	111	+
Ang C	200	118	118	+
Ang U	200	118	118	+
Antres	1000	270	270	+

Ch.Fund A	1000	58	8	+
Ch.Fund B	1000	58	8	+
Ch.Fund C	1000	58	8	+
Ch.Fund D	1000	58	8	+
Ch.Fund E	1000	58	8	+
Ch.Fund F	1000	58	8	+
Ch.Fund G	1000	58	8	+
Ch.Fund H	1000	58	8	+
Ch.Fund I	1000	58	8	+
Ch.Fund J	1000	58	8	+

Ch.Fund K	1000	58	8	+
Ch.Fund L	1000	58	8	+
Ch.Fund M	1000	58	8	+
Ch.Fund N	1000	58	8	+
Ch.Fund O	1000	58	8	+
Ch.Fund P	1000	58	8	+
Ch.Fund Q	1000	58	8	+
Ch.Fund R	1000	58	8	+
Ch.Fund S	1000	58	8	+
Ch.Fund T	1000	58	8	+

Ch.Fund U	1000	58	8	+
Ch.Fund V	1000	58	8	+
Ch.Fund W	1000	58	8	+
Ch.Fund X	1000	58	8	+
Ch.Fund Y	1000	58	8	+
Ch.Fund Z	1000	58	8	+
Ch.Fund AA	1000	58	8	+
Ch.Fund AB	1000	58	8	+
Ch.Fund AC	1000	58	8	+
Ch.Fund AD	1000	58	8	+

Ch.Fund AE	1000	58	8	+
Ch.Fund AF	1000	58	8	+
Ch.Fund AG	1000	58	8	+
Ch.Fund AH	1000	58	8	+
Ch.Fund AI	1000	58	8	+
Ch.Fund AJ	1000	58	8	+
Ch.Fund AK	1000	58	8	+
Ch.Fund AL	1000	58	8	+
Ch.Fund AM	1000	58	8	+
Ch.Fund AN	1000	58	8	+

Ch.Fund AO	1000	58	8	+
Ch.Fund AP	1000	58	8	+
Ch.Fund AQ	1000	58	8	+
Ch.Fund AR	1000	58	8	+
Ch.Fund AS	1000	58	8	+
Ch.Fund AT	1000	58	8	+
Ch.Fund AU	1000	58	8	+
Ch.Fund AV	1000	58	8	+
Ch.Fund AW	1000	58	8	+
Ch.Fund AX	1000	58	8	+

Ch.Fund AY	1000	58	8	+
Ch.Fund AZ	1000	58	8	+
Ch.Fund BA	1000	58	8	+
Ch.Fund BB	1000	58	8	+
Ch.Fund BC	1000	58	8	+
Ch.Fund BD	1000	58	8	+
Ch.Fund BE	1000	58	8	+
Ch.Fund BF	1000	58	8	+
Ch.Fund BG	1000	58	8	+
Ch.Fund BH	1000	58	8	+

Ch.Fund BI	1000	58	8	+
Ch.Fund BJ	1000	58	8	+
Ch.Fund BK	1000	58	8	+
Ch.Fund BL	1000	58	8	+
Ch.Fund BM	1000	58	8	+
Ch.Fund BN	1000	58	8	+
Ch.Fund BO	1000	58	8	+
Ch.Fund BP	1000	58	8	+
Ch.Fund BQ	1000	58	8	+
Ch.Fund BR	1000	58	8	+

Ch.Fund BS	1000	58	8	+
Ch.Fund BT	1000	58	8	+
Ch.Fund BU	1000	58	8	+
Ch.Fund BV	1000	58	8	+
Ch.Fund BW	1000	58	8	+
Ch.Fund BX	1000	58	8	+
Ch.Fund BY	1000	58	8	+
Ch.Fund BZ	1000	58	8	+
Ch.Fund CA	1000	58	8	+
Ch.Fund CB	1000	58	8	+

Ch.Fund CC	1000	58	8	+
Ch.Fund CD	1000	58	8	+
Ch.Fund CE	1000	58	8	+
Ch.Fund CF	1000	58	8	+
Ch.Fund CG	1000	58	8	+
Ch.Fund CH	1000	58	8	+
Ch.Fund CI	1000	58	8	+
Ch.Fund CJ	1000	58	8	+
Ch.Fund CK	1000	58	8	+
Ch.Fund CL	1000	58	8	+

Ch.Fund CM	1000	58	8	+
Ch.Fund CN	1000	58	8	+
Ch.Fund CO	1000	58	8	+
Ch.Fund CP	1000	58	8	+
Ch.Fund CQ	1000	58	8	+
Ch.Fund CR	1000	58	8	+
Ch.Fund CS	1000	58	8	+
Ch.Fund CT	1000	58	8	+
Ch.Fund CU	1000	58	8	+
Ch.Fund CV	1000	58	8	+

Ch.Fund CW	1000	58	8	+
Ch.Fund CX	1000	58	8	+
Ch.Fund CY	1000	58	8	+
Ch.Fund CZ	1000	58	8	+
Ch.Fund DA	1000	58	8	+
Ch.Fund DB	1000	58	8	+
Ch.Fund DC	1000	58	8	+
Ch.Fund DD	1000	58	8	+
Ch.Fund DE	1000	58	8	+
Ch.Fund DF	1000	58	8	+

Ch.Fund DG	1000	58	8	+
Ch.Fund DH	1000	58	8	+
Ch.Fund DI	1000	58	8	+
Ch.Fund DJ	1000	58	8	+
Ch.Fund DK	1000	58	8	+
Ch.Fund DL	1000	58	8	+
Ch.Fund DM	1000	58	8	+
Ch.Fund DN	1000	58	8	+
Ch.Fund DO	1000	58	8	+
Ch.Fund DP	1000	58	8	+

Ch.Fund DQ	1000	58	8	+
Ch.Fund DR	1000	58	8	+
Ch.Fund DS	1000	58	8	+
Ch.Fund DT	1000	58	8	+
Ch.Fund DU	1000	58	8	+
Ch.Fund DV	1000	58	8	+
Ch.Fund DW	1000	58	8	+
Ch.Fund DX	1000	58	8	+
Ch.Fund DY	1000	58	8	+
Ch.Fund DZ	1000	58	8	+

Ch.Fund EA	1000	58	8	+
Ch.Fund EB	1000	58	8	+
Ch.Fund EC	1000	58	8	+
Ch.Fund ED	1000	58	8	+
Ch.Fund EE	1000	58	8	+
Ch.Fund EF	1000	58	8	+
Ch.Fund EG	1000	58	8	+
Ch.Fund EH	1000	58	8	+
Ch.Fund EI	1000	58	8	+
Ch.Fund EJ	1000	58	8	+

Ch.Fund EK	1000	58	8	+
Ch.Fund EL	1000	58	8	+
Ch.Fund EM	1000	58	8	+
Ch.Fund EN	1000	58	8	+
Ch.Fund EO	1000	58	8	+
Ch.Fund EP	1000	58	8	+
Ch.Fund EQ	1000	58	8	+
Ch.Fund ER	1000	58	8	+
Ch.Fund ES	1000	58	8	+
Ch.Fund ET	1000	58	8	+

Ch.Fund EU	1000	58	8	+
Ch.Fund EV	1000	58	8	+
Ch.Fund EW	1000	58	8	+
Ch.Fund EX	1000	58	8	+
Ch.Fund EY	1000	58	8	+
Ch.Fund EZ	1000	58	8	+
Ch.Fund FA	1000	58	8	+
Ch.Fund FB	1000	58	8	+
Ch.Fund FC	1000	58	8	+
Ch.Fund FD	1000	58	8	+

Ch.Fund FE	1000	58	8	+
Ch.Fund FF	1000	58	8	+
Ch.Fund FG	1000	58	8	+
Ch.Fund FH	1000	58	8	+
Ch.Fund FI	1000	58	8	+
Ch.Fund FJ	1000	58	8	+
Ch.Fund FK	1000	58	8	+
Ch.Fund FL	1000	58	8	+
Ch.Fund FM	1000	58	8	+
Ch.Fund FN	1000	58	8	+

Ch.Fund FO	1000	58	8	+
Ch.Fund FP	1000	58	8	+
Ch.Fund FQ	1000	58	8	+
Ch.Fund FR	1000	58	8	+
Ch.Fund FS	1000	58	8	+
Ch.Fund FT	1000	58	8	+
Ch.Fund FU	1000	58	8	+
Ch.Fund FV	1000	58	8	+
Ch.Fund FW	1000	58	8	+
Ch.Fund FX	1000	58	8	+

Ch.Fund FY	1000	58	8	+
Ch.Fund FZ	1000	58	8	+
Ch.Fund GA	1000	58	8	+
Ch.Fund GB	1000	58	8	+
Ch.Fund GC	1000	58	8	+
Ch.Fund GD	1000	58	8	+
Ch.Fund GE	1000	58	8	+
Ch.Fund GF	1000	58	8	+
Ch.Fund GG	1000	58	8	+
Ch.Fund GH	1000	58	8	+

Ch.Fund GI	1000	58	8	+
Ch.Fund GJ	1000	58	8	+
Ch.Fund GK	1000	58	8	+
Ch.Fund GL	1000	58	8	+
Ch.Fund GM	1000	58	8	+
Ch.Fund GN	1000	58	8	+
Ch.Fund GO	1000	58	8	+
Ch.Fund GP	1000	58	8	+
Ch.Fund GQ	1000	58	8	+
Ch.Fund GR	1000	58	8	+

Ch.Fund GS	1000	58	8	+
Ch.Fund GT	1000	58	8	+
Ch.Fund GU	1000	58	8	+
Ch.Fund GV	1000	58	8	+
Ch.Fund GW	1000	58	8	+
Ch.Fund GX	1000	58	8	+
Ch.Fund GY	1000	58	8	+
Ch.Fund GZ	1000	58	8	+
Ch.Fund HA	1000	58	8	+
Ch.Fund HB	1000	58	8	+

Ch.Fund HC	1000	58	8	+
Ch.Fund HD	1000	58	8	+
Ch.Fund HE	1000	58	8	+
Ch.Fund HF	1000	58	8	+
Ch.Fund HG	1000	58	8	+
Ch.Fund HH	1000	58	8	+
Ch.Fund HI	1000	58	8	+
Ch.Fund HJ	1000	58	8	+
Ch.Fund HK	1000	58	8	+
Ch.Fund HL	1000	58	8	+

Ch.Fund HM	1000	58	8	+
Ch.Fund HN	1000	58	8	+

Tous les actifs d'Unigesco achetés par la Solidarité

QUEBEC — Unigesco a révélé qu'une entente de principes est intervenue avec la solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, pour l'achat par la solidarité des actions ordinaires qu'Unigesco possède dans les compagnies l'unique, compagnie d'assurance-Vie, l'unique, compagnie d'assurance générales, Halle, Couture, Halle, Couture & Associés, L'unique ressources techniques; et Unicour.

fera le 1 janvier pour un montant global de 10,5 millions. La transaction est conditionnelle à ce que la solidarité obtienne les modifications nécessaires à sa loi constitutive pour lui permettre d'acquiescer les actions de l'Unique-Vie. Unigesco poursuivra désormais ses activités dans des secteurs autres que l'assurance.

Au cours des prochaines semaines, Unigesco annoncera l'orientation de ses activités pour l'avenir.

Forages pétroliers dans la Baie d'Hudson en 1982

CALGARY (CP) — Canadian Occidental Petroleum, Ontario Energy Corporation et Sogepet ont obtenu des droits fédéraux relatifs à l'exploration des hydrocarbures sur une superficie de 28,927,126 hectares dans les eaux de la baie d'Hudson.

Une entente quinquennale pour explorer le périmètre, conclue avec le ministre fédéral des Mines, entrera en vigueur le 1er janvier 1982.

Les trois sociétés ont des intérêts égaux dans l'entreprise, qui sera dirigée par Canadian Oc-

cidental.

Le premier programme, d'une durée de 18 mois, prévoit 5,000 kilomètres de sondages par méthode sismique, au coût de \$7,6 millions. Advenant que les résultats soient favorables, un second programme de même durée et de même coût sera exécuté.

Les associés pourront forer un ou deux puits au cours de la cinquième année. Chaque puits foré donnera droit à la négociation d'une nouvelle entente portant sur 7,25 millions d'hectares, au moins.

La Colombie-Britannique emprunte 100 millions \$

VICTORIA (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique a fait un emprunt de \$100 millions américains au nom de B.C. Hydro and Power Authority, a annoncé le ministre des Finances Hugh Curtis,

mercredi. Il s'agit du premier emprunt lancé sur le marché européen des obligations depuis 1977. Il porte un intérêt annuel de 16,25 pour cent et sa durée est de sept ans.

Des importations accrues

OTTAWA (PC) — Les importations de voitures japonaises sont bien supérieures à celles prévues dans les engagements pris par le Japon envers le Canada plus tôt cette année, révèlent les chiffres de Statistique Canada.

Le Japon s'était engagé à réduire les importations de six pour cent, du 1er avril 1981 au 31 mars 1982. Or du 1er avril à la fin juillet, soit au cours des quatre pre-

miers mois de l'entente d'une durée de un an, elles étaient en hausse de 70 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier.

Si les importations se poursuivent à ce rythme, elles atteindront 259,959 voitures à l'expiration de l'entente le 31 mars 1982, c'est-à-dire 85,746 unités ou près de 50 pour cent de plus que le quota — 174,213 unités — que le Japon s'était engagé à observer.

Dégringolade généralisée

LONDRES (AFP) — La desescalade des taux d'intérêt bancaires britanniques, qui s'est amorcée mardi, s'est rapidement généralisée. Les quatre grandes banques de dépôt — Barclays, Lloyds, Midland and National Westminster — ont toutes ramené leurs taux de base de 16 à 15,5 pour cent.

Cependant, dans les milieux d'affaires, on craint que cette réduction ne soit prématurée, étant donné la faiblesse de la livre sterling et la

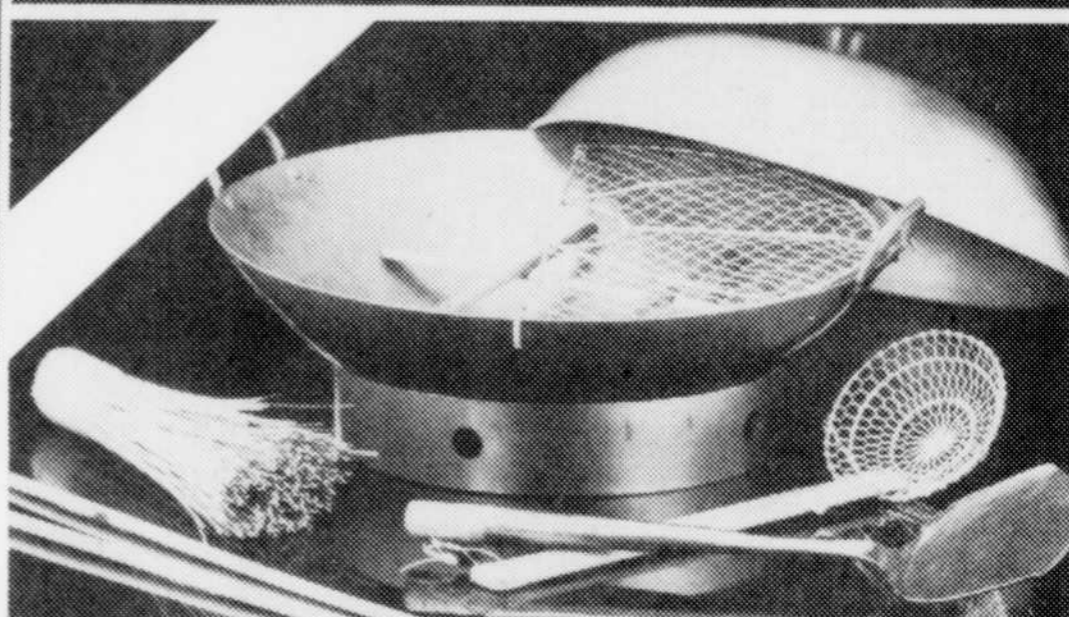
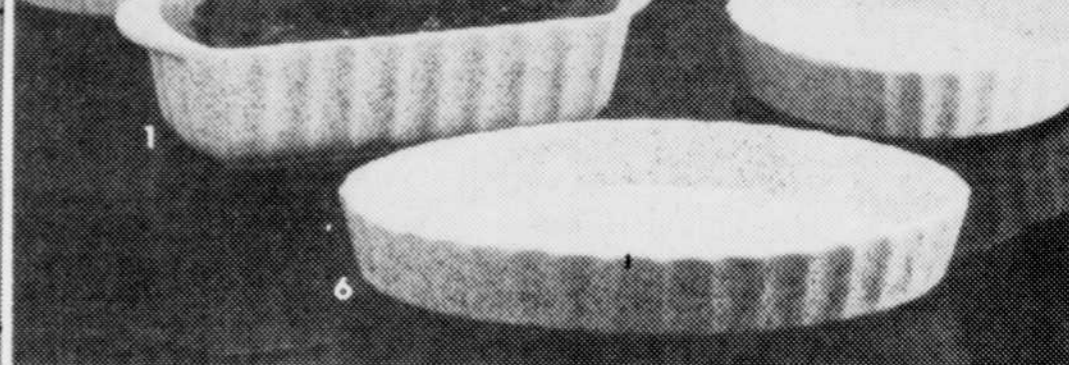
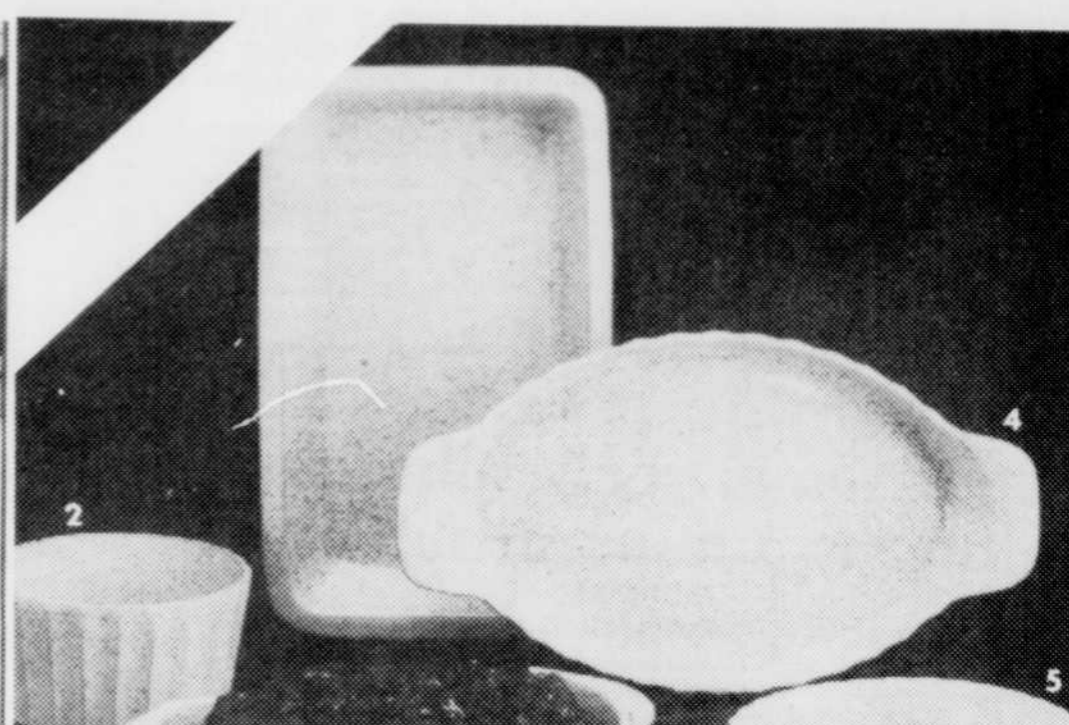
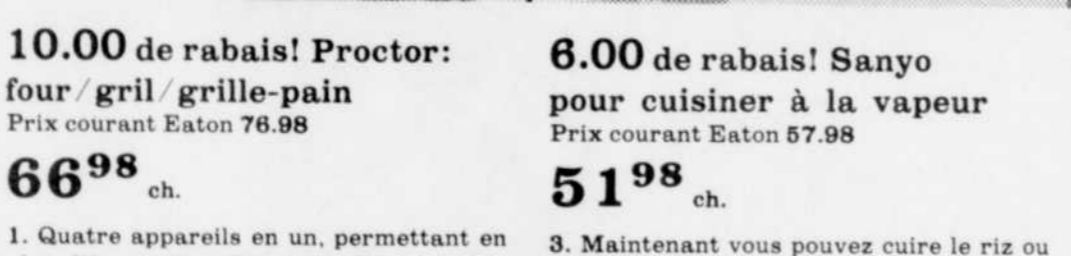
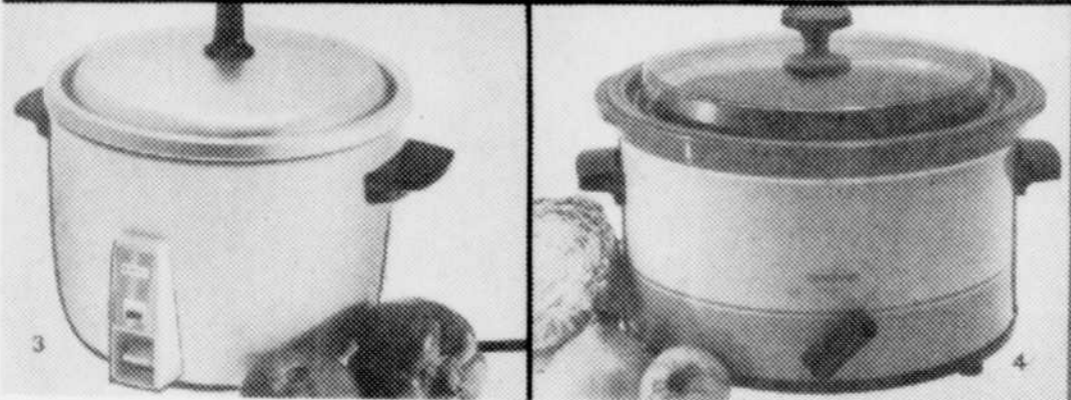
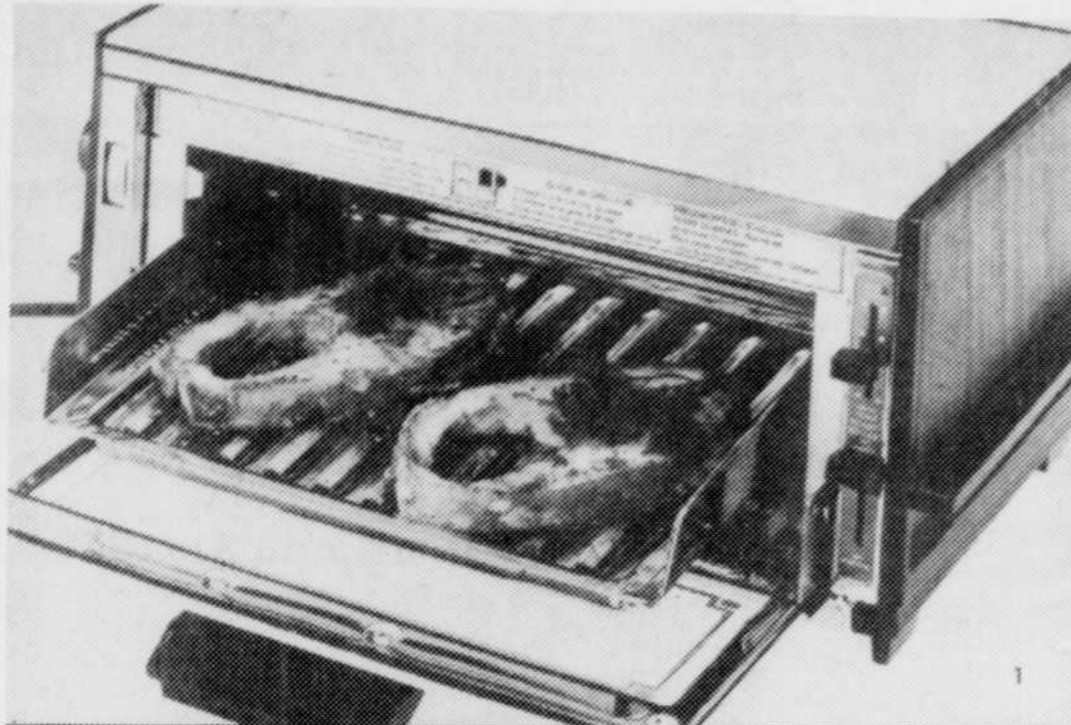
tendance au raffermissement des taux d'intérêt sur le marché américain des capitaux à court terme.

Aussi, au Stock Exchange, les valeurs industrielles ont-elles poursuivi lentement leur chute alors qu'elles auraient dû réagir favorablement à cette baisse du loyer de l'argent, certes de faible ampleur après la hausse de quatre points, soit d'un tiers, des taux de base qui l'avait précédée, depuis la mi-septembre.

vente

F O Y E R A M A

Maintenant jusqu'au 31 octobre



10.00 de rabais! Proctor: four/gril/grille-pain
Prix courant Eaton 76.98

66⁹⁸ ch.

1. Quatre appareils en un, permettant en plus d'économiser l'énergie! Peut cuire pommes de terre, rôti poulet ou pièce de viande, réchauffer petits pains ou pâtisseries congelées, griller quatre tranches de pain à la fois. Comprend rôtissoire avec plateau et poignée plus plat avec grille de four. Modèle 0251B.

8.00 de rabais! WestBend pour cuisiner oriental
Prix courant Eaton 59.98

51⁹⁸ ch.

2. Une façon de cuisiner toujours plus populaire! Ce wok électrique est muni d'une commande de température pour sauter ou cuire à la vapeur. Élément amovible permettant de le placer dans le lave-vaisselle. Modèle 5109

6.00 de rabais! Sanyo pour cuisiner à la vapeur
Prix courant Eaton 57.98

51⁹⁸ ch.

3. Maintenant vous pouvez cuire le riz ou les légumes à la vapeur à l'aide d'une étuveuse électrique à commande électromagnétique de précision: évite de trop ou trop peu cuire, mais assure une cuisson à la vapeur juste à point. Témoin lumineux. Modèle EC105.

6.00 de rabais! Rival pour un bon plat mijoté
Prix courant Eaton 51.98

45⁹⁸ ch.

4. Vous pouvez placer une grosse pièce de viande ou un jambon dans cette mijoteuse et le laisser cuire lentement afin qu'il ait plus de saveur. Le récipient intérieur en terre cuite s'enlève pour le nettoyer. Contenance d'env. 4.5 lt. Modèle 3355W. Rayon 277

25% de rabais! Plats "Blue Mountain" du four à la table

Ces plats en poterie de ton naturel tacheté de beige peuvent passer à table en toute élégance. Vont au four à micro-ondes et au lave-vaisselle. Du Canada. (Dimensions approximatives).

	Prix courant Eaton	ch.
1. Plat à pain de viande 10"	11.98	8⁹⁷
2. Plat à soufflé 7"	9.98	7⁴⁷
3. Plat à lasagne 16"	17.98	13⁴¹
4. Plat à poisson 16"	17.98	13⁴¹
5. Plat à quiche 8 1/4"	9.98	7⁴⁷
6. Plat à gratiner 11"	11.98	8⁹⁷

Rayon 254

25% de rabais! Wok "Oriental" en ensemble de 9 pièces
Prix courant Eaton 39.98

29⁹⁷ l'ens.-9 pièces

7. Tout ce qui est nécessaire à la cuisson au wok est compris: wok de 14", fait à la main en acier; couvercle en aluminium, anneau de support en acier; spatule; brosse; écumoire grillagée en laiton; support à tempura 14"; support à cuisson vapeur 14"; paire de longues baguettes à cuisson; livret explicatif. Rayon 254

SAMEDI
LE NOUVEAU
BINGO 5, 10, 15
dans
LA TRIBUNE

Isolation



Clément Fortier & Associés

«Le maître en isolation»

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant «RED TOP»

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B3 (819) 563-8333

6.00 de rabais! Radiateur de plinthe CGE 1500 watts
Prix courant Eaton 54.98

48⁹⁸ ch.

Ce radiateur à chauffage diffusé par ventilateur procure 1500 watts de chaleur instantanément. Contrôle thermostatique avec dispositif antisurchauffe. Blanc cassé avec grille noire. Env. 36" long. Modèle FH71.

6.00 de rabais! Radiateur CGE à double ventilateur
Prix courant Eaton 54.98

48⁹⁸ ch.

Commutateur de sélection pour 750 ou 1500 watts. Protection thermostatique contre le surchauffage. Témoin lumineux. Grille de sécurité protégeant les enfants. Quatre pieds stables. Fini brun. Modèle FH5. (Non représenté)

5.00 de rabais! Radiateur Braun à ventilateur axial
Prix courant Eaton 39.98

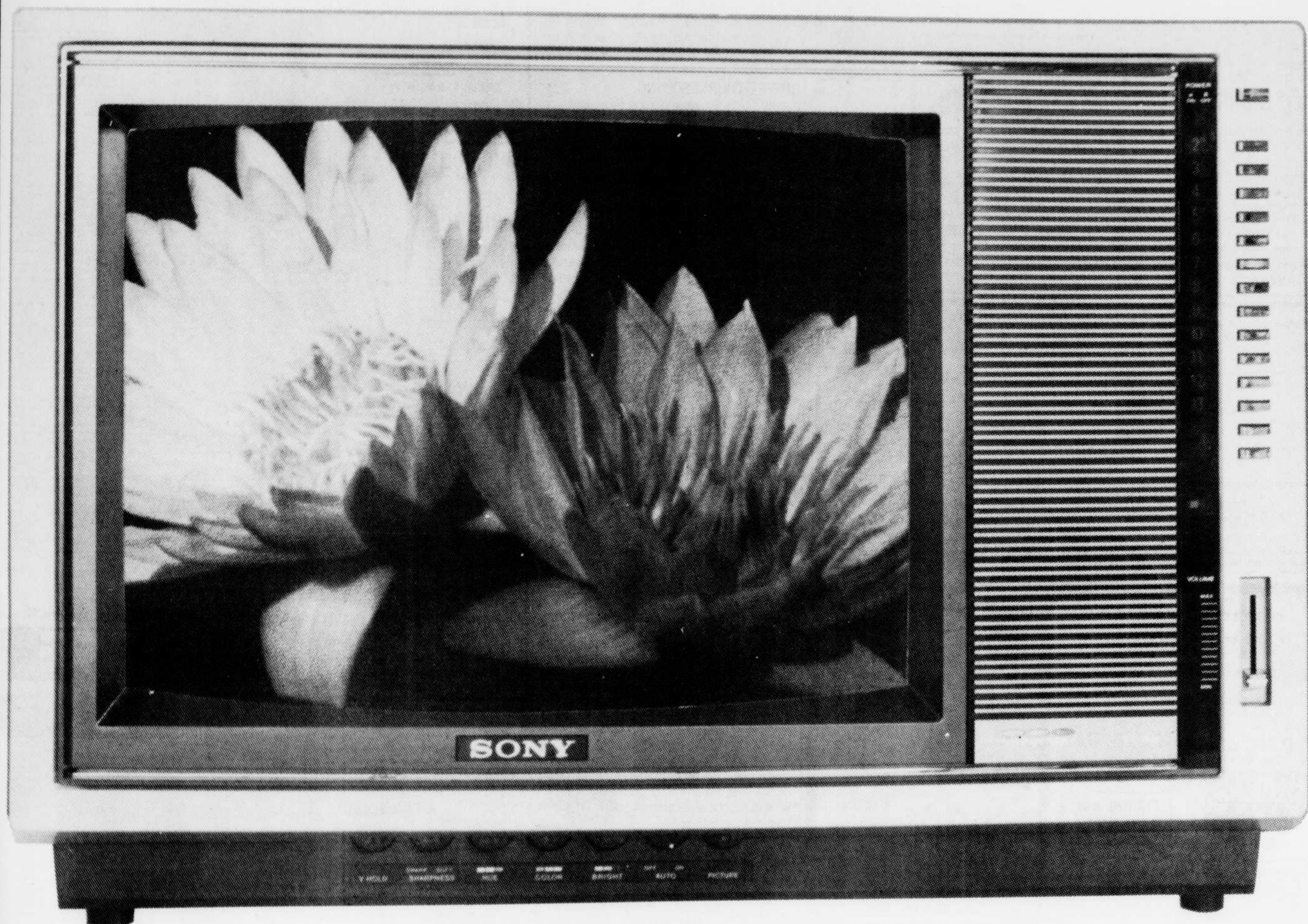
34⁹⁸ ch.

Modèle vertical à commutateur simple 4-positions. Dispositif de sûreté antisurchauffe. 750/1500 watts. Fini extérieur thermoplastique. Modèle H24.

Eaton, Carrefour de l'Estrie. Rayons 254-277 Veneux ou téléphonez 563-9555

EATON

Tirnitron?.. Non. Le "Trinitron" de Sony



Télécouleur "Trinitron" KV-1913 de Sony 20"

Prix Eaton

749.⁹⁹ ch.

Oui, on peut se payer un téléviseur Sony!

Un téléviseur dont le nom est difficile à prononcer mais qui laisse au niveau de l'image une impression très nette. Car chez Sony ce n'est pas la fantaisie éphémère d'un nom qui compte, mais une qualité qui dure et dont on se souvient... Le KV-1913 réunit toutes les caractéristiques du "Trinitron" tout en restant à prix raisonnable.

Voici quelques aspects de cet appareil:

- Tube image entièrement transistorisé avec le nouveau système de couleur Trinitron (un canon, une lentille)
- Antenne VHF télescopique orientable et UHF à boucle amovible
- Commande de volume à glissement
- Syntonisation express à boutons-poussoirs.
- Système qui coupe le courant lorsque l'appareil n'est pas utilisé. Donne une image rapidement même à froid.
- Coffret de plastique aspect noyer.

Eaton Carrefour de l'Estrie
Venez ou téléphonez 563-9555
Rayon 460

EATON



La carte
AMERICAN EXPRESS
sera acceptée
dans les magasins Eaton
lors d'achats en personne seulement.